DISSERTATION

N° 169.

SUR

LE DRAGONNEAU,

ET SUR LES CINQ VERS

QUI SE TROUVENT LE PLUS COMMUNÉMENT DANS L'INTESTIN DE L'HOMME;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 19 août 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR F. J. L'HERMINIER, de la Basse-Terre (Guadeloupe).

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.
1826.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Président.*
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER, *Examinateur.*
Opérations et appareil	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DÉSORMEAUX, *Suppléant.*
Clinique médicale	CAYOL. LAENNEC. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX, *Examinateur.*

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, MOREAU, PELLETAN père, PINEL, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers, *Suppléant.*	Maisonnabe, *Examinateur.*
Breschet.	Moreau.
Capuron.	Murat.
Chomel.	Parent du Chatelet.
Cloquet aîné.	Pavet de Courteille.
Coutanceau.	Ratheau, *Examinateur.*
De Lens.	Richard.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Ségalas.
Guersent.	Serres.
Jadioux.	Thévenot.
Kergaradec.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE.

Naturaliste du Roi ; Directeur du Jardin botanique et de naturalisation à la Guadeloupe ; Correspondant de l'Académie royale de médecine, du Muséum d'histoire naturelle de Paris ; Membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères.

A MA MÈRE.

A MON AÏEULE;

A LA MÉMOIRE DE SON ÉPOUX,

MONSIEUR BAZIN,

MÉDECIN AUSSI SAVANT QUE MODESTE.

Après avoir guidé mes premiers pas dans la carrière de la vie, il m'eût servi de modèle dans la pratique de l'art, si la mort ne me l'avait ravi.

A MES PARENS DE FRANCE,

Qui pendant quinze ans m'ont tenu lieu de père et de mère.

Témoignage d'amour et de reconnaissance éternels.

A MON SAVANT ET RESPECTABLE MAITRE,

MONSIEUR CLARION,

Pharmacien ordinaire du Roi; Professeur de botanique à la Faculté de médecine et à l'Ecole de pharmacie; Membre de l'Académie royale de médecine, etc., etc.

Comme un gage de ma vive gratitude pour la bienveillance dont il veut bien m'honorer.

F. J. L'HERMINIER.

AVANT-PROPOS.

Né avec un goût vif pour l'histoire naturelle, j'ai choisi pour ma thèse un sujet à la fois zoologique et médical. Les vers, sous le rapport de leur origne, se rattachent aux questions les plus élevées de la philosophie naturelle; les causes de leur développement dans l'économie, les signes de leur présence, le traitement qu'ils réclament, leur histoire en un mot, constitue un des points les plus intéressans de la médecine. Le sujet n'est point rebattu; je me réjouis à tant de titres de l'avoir choisi. Quant à ma peine, elle n'a point été grande; je n'ai eu qu'à réunir, qu'à coordonner des matériaux épars dans les savans traités de zoologie de MM. *Delamark*, *Duméril*, *Cuvier*; dans les articles insérés par MM. *Laennec*, *Hip. Cloquet*, *Bory de Saint-Vincent*, *Eudes Deslongchamps*, *Lamouroux*, dans les dictionnaires des sciences médicales, de médecine, classique d'histoire naturelle; dans le beau mémoire de M. *J. Cloquet* sur l'ascaride lombricoïde et l'échinorhynque géant; enfin dans le superbe travail de *Rudolphi*. Une des sources où j'ai puisé le plus abondamment, c'est le Traité zoologique et physiologique des vers intestinaux de l'homme, par *Bremser*. Traduit par le docteur *Grundler*, complété et mis au niveau de la science par

l'excellent appendice qu'y a joint mon savant maître M. *Ducrotay de Blainville*, cet ouvrage est assurément ce que la médecine possède de mieux en ce genre.

Appelé à exercer dans les colonies, où les enfans sont fréquemment affectés de vers, je me suis efforcé de m'instruire de tout ce qui avait trait à mon sujet. Je réclame pour ce faible essai l'indulgence de mes juges. Puissé-je un jour être assez heureux pour mériter leurs éloges par des travaux plus relevés.

DISSERTATION

SUR

LE DRAGONNEAU,

ET SUR LES CINQ VERS

QUI SE TROUVENT LE PLUS COMMUNÉMENT DANS L'INTESTIN DE L'HOMME.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Sur l'histoire des vers, sur leur classification, et sur la détermination des espèces qui habitent le corps de l'homme.

Il existe un groupe d'animaux invertébrés, différens de forme, plus ou moins compliqués dans leur organisation, sans membres proprement dits, sans organes évidens de circulation, ni de respiration, avec ou sans traces de système nerveux, caractérisés principalement par la singulière faculté de se développer, de vivre et de se reproduire dans le corps même des autres animaux. Ce sont eux que les anciens

connaissaient sous le nom de vers des intestins, et qui, dans ces derniers temps, ont été appelés *helminthes* par M. *Duméril*, *entozoaires* par *Rudolphi*, *intestinaux* par M. *Cuvier*. Peut-être conviendrait-il d'appliquer à l'ensemble de ces êtres la dénomination commune d'*helminthes* ou d'*entozoaires*, et de réserver celle d'*intestinaux* uniquement à ceux qui vivent dans le canal intestinal.

L'étude des entozoaires ou helminthes a reçu le nom d'*helminthologie* et constitue une science toute moderne. Véritablement fondée par *Redi* dans le dix-septième siècle, successivement accrue par les travaux de *Pallas*, des *Muller*, de *Bloch*, de *Goeze* et des savans de tous les pays, elle prit un essor rapide vers la fin du siècle dernier, et, grâces aux recherches de *Zeder*, de *Rudolphi*, de *Bremser*, en Allemagne, de MM. *Delamark*, *Duméril*, *Cuvier*, *Blainville*, *Bosc*, *Laennec*, en France, elle parvint en peu de temps au degré de perfection qu'elle présente aujourd'hui. Naguère on ne connaissait parmi les vers que les espèces le plus communément rencontrées par les médecins chez l'homme et les animaux domestiques; leur nombre était petit : on en compte actuellement douze cents espèces environ, diversement classées par les auteurs de traités spéciaux sur l'helminthologie, et par ceux qui ont embrassé, dans des classifications générales, l'ensemble des animaux.

Il est assez facile de reconnaître que les vers intestinaux appartiennent aux dernières séries du règne animal ; mais si l'on en juge d'après les variations qu'on observe dans les ouvrages qui se sont occupés de cette question, il n'est pas aisé de leur assigner une place naturelle dans un cadre zoologique.

Linné, qui n'a connu qu'un très-petit nombre d'entozoaires, et qui les confondait avec des vers extérieurs, les a rangés à la tête de sa classe des vers.

M. *Oken*, dans son Manuel d'histoire naturelle, les place entre les Beroés et les mollusques.

M. *Duméril* en forme, sous le nom d'helminthes, la première classe de ses zoophytes.

Ils rentrent dans la cinquième classe des invertébrés de M. *Delamark*, et sont ainsi intermédiaires aux ascidies et aux diptères. Ce savant les divise en vers mollasses et en vers rigidules. Au premier de ces ordres se rapportent trois sections, les vésiculaires, les planulaires et les hétéromorphes. Le second se subdivise en rigidules intérieurs et rigidules extérieurs.

Ils constituent, sous le nom d'intestinaux, la seconde classe des zoophytes de M. *Cuvier*, qui les range entre les échinodermes et ses acalèphes, en les partageant en deux ordres, 1° cavitaires, 2°. parenchymateux. Ces derniers renferment quatre familles : acanthocéphales, trématodes, tocnioïdes et cestoïdes.

Dans le système de zootaxie de M. de *Blainville*, ils sont répartis en trois classes : 1.° entomozoaires apodes. — Trois ordres : polyporidés, onchocéphales, oxycéphales ou ascaridiens.

2.° sub-annelidaires ou gastrorhyzaires. — Trois ordres : porocéphales, acanthocéphales, bothriocéphales. Ces derniers se sudivisent en trois familles polyrhynques, stéphanorhynques, céphalorhynques.

3.° Monadaires. — Un seul ordre ou genre : acéphalocystes.

A chacun de ces systèmes se rapportent des genres et des espèces dont le nombre et la dénomination varient selon chaque auteur.

Moins savante que celle des zoologistes de profession, la classification helminthologique de *Rudolphi* est simple et commode pour l'étude. Tout en considérant les entozoaires comme un groupe latéral et hors de rang, pour me servir des expressions de *Lamouroux*, il pense qu'une partie de ces êtres doit être rapprochée des annelides, et l'autre rangée avec les zoophytes. Dans son Synopsis, publié en 1819, et antérieurement, dans son Histoire naturelle des entozoaires, il les partage, à l'exemple de *Zeder*, en cinq ordres.

ORDRE I.^{er} NÉMATOÏDES, *nematoidea.*

Corps arrondi, élastique, allongé; canal intestinal complet, avec bouche et anus, organes sexuels visibles, sexes séparés.

Se trouvent dans toutes les classes d'animaux, plus souvent dans l'intestin que partout ailleurs; répartis en onze genres : filaire, *filaria;* trichosome, *trichosoma ;* trichocéphale, *trichocephalus;* oxyure, *oxyuris ;* cucullan, *cucullanus ;* spiroptère, *spiroptera ;* physaloptère, *physaloptera ;* strongle, *strongylus ;* ascaride, *ascaris ;* ophiostome, *ophiostoma ;* liorhynque, *liorhynchus.*

ORDRE II. ACANTHOCÉPALES, *acanthocephala.*

Corps subarrondi, utriculaire, élastique ; extrémité antérieure prolongée en une sorte de trompe rétractile et garnie de crochets cornés. Organes sexuels visibles, sexes séparés.

Un seul genre : échinorhynque, *echinorhynchus,* renfermant beaucoup d'espèces, vivant le plus souvent dans le canal intestinal, et se fixant à ses parois qu'elles peuvent même traverser.

ORDRE III. TRÉMATODES, *trematoda.*

Corps mou, aplati ou sub-cylindrique; des pores ou suçoirs en forme de capsule, variant en nombre suivant les genres; simples ou pourvus d'aiguillons, pas de canal intestinal proprement dit. Organes sexuels visibles, sexes réunis sur le même individu.

Six genres : monostome, *monostoma ;* amphistome, *amphistoma ;* distome, *distoma ;* tristome, *tristoma ;* pentastome, *pentastoma ;* polystome, *polystoma.*

Vivent dans les viscères, dans le tissu cellulaire intermédiaire aux organes, et dans les voies digestives.

ORDRE IV. CESTOÏDES, *cestoidea.*

Corps allongé, déprimé, mou, continu ou formé d'un grand nombre d'articulations percées de pores latéraux ou médians, et pourvus de papilles ou filamens érectiles. Tête de forme variable, quelquefois

ornée de franges ou lèvres, le plus souvent munie de suçoirs en forme de cupule ou de fossettes dont le nombre varie de deux à quatre. Canal intestinal remplacé par des espèces de vaisseaux qui viennent des suçoirs. Organes génitaux visibles ; sexes réunis sur le même individu.

Huit genres : géroflé, *Caryophyllœus ;* massette, *scolex ;* gymnorhynque, *gymnorhynchus ;* tétrarhynque, *tetrarhynchus ;* ligule, *ligula ;* tricuspidaire, *triænophorus ;* bothriocephale, *bothriocephalus ;* tænia, *tænia.*

Se trouvent dans le canal intestinal des vertébrés.

ORDRE V. CYSTOÏDES, *cystica.*

Corps déprimé ou un peu arrondi, tête pourvue de deux ou quatre fossettes et de quatre trompes garnies d'aiguillons, ou de quatre sucoirs, et d'un rostre garni de crochets, ou d'un rostre couronné de crochets sans fossettes ni suçoirs. Une vessie remplie d'un liquide incolore, appartenant à un ou plusieurs individus, termine le corps en arrière.

Quatre genres : anthocéphale, *anthocephala ;* cysticerque, *cysticercus ;* cœnure, *cœnurus ;* échinocoque, *echinococcus :* qui habitent dans les viscères ou dans le tissu cellulaire.

Rudolphi avait admis d'abord le genre hamulaire, *hamularia*, créé par *Treutler,* pour des nématoïdes trouvés dans les glandes bronchiales d'un phthisique. *Bremser* avait élevé des doutes sur l'existence de ce genre ; de nouvelles observations ont prouvé depuis à *Rudolphi* que les hamulaires subcomprimés de *Treutler* n'étaient que des trichosomes mâles.

M. *de Blainville* a donné le nom de nettorhynque à une espèce de ver intestinal trouvé par *J. Paisley*, chirurgien de Glascow, qui l'a décrit et figuré dans le tome II des Mémoires de la société de médecine d'Édimbourg. *Rudolphi, Bremser* et les meilleurs helmintholo-gues ont omis d'en faire mention. Il fut rendu par l'anus avec une grande quantité de sang par un malade. Il avait deux pieds et demi

de longueur, et un demi-pouce de diamètre; formé de plusieurs grands anneaux comme le lombric terrestre, il avait une petite tête aplatie en haut, comme celle d'un canard; la bouche était triangulaire, comme celle d'une sangsue. Plus tard, le même malade en rendit un autre, mais par fragmens. Il en sortit beaucoup de sang à la suite de quelques coups de canif qu'on lui donna. On peut le voir figuré dans les deux planches que M. *de Blainville* a ajoutées à celles de *Bremser*.

Sultzer décrivit et figura en 1801, à Strasbourg, sous le nom de bicorne rude, *ditrachyceros rudis*, de petits corps rendus en grand nombre, à la suite d'un purgatif, par une femme habituellement malade, et considérés par lui comme un nouveau genre d'entozoaires. Ils consistent en un corps oval, enveloppé dans une tunique lâche, et muni d'une tête surmontée de deux prolongemens en forme de cornes, recouverts de filamens. Admis par MM. *Bosc*, *Delamark*, *Laennec*, qui le rapportaient aux parenchymateux de M. *Cuvier*; rangé par *Zéder* parmi les cysticerques, par *Rudolphi* dans les acanthocéphales, sous le nom de diceras rude, ce genre était rejeté par *Bremser*, qui considérait ces petits corps comme des graines en germination. Ils ont été depuis retrouvés en abondance dans les selles d'une malade par M. *Le Sauvage*, de Caen, et envoyés par lui à la Société de la Faculté de Médecine de Paris, qui les a reconnus pour un genre nouveau d'entozoaires, et qui en fait mention dans le Bulletin de ses séances.

Dans ces derniers temps, M. *Laennec* a ajouté aux cystoïdes de *Rudolphi* un nouveau genre auquel il a donné le nom d'acéphalocyste, *acephalocystis*. Ainsi que l'indique leur nom, les acéphalocystes sont remarquables par le manque absolu de tête, et ne consistent que dans des vésicules aqueuses, dont la grosseur varie entre celle d'un grain de millet et celle de la tête d'un fœtus à terme. Ils semblent se multiplier par le développement d'ovules, de granulations et de gemmules qui naissent dans l'épaisseur de la membrane qui circonscrit le liquide : de là, trois espèces établies par M. *Laennec*, sous le nom

d'acephalocystes à œufs, *Acephalocystis ovoidea ;* acéphalocyste à grains, *acephalocystis granulosa ;* acéphalocyste à bourgeons, *acephalocystis surculigera.* M. *Hip. Cloquet* en a découvert une quatrième, que M. *Laennec* a nommée acéphalocyste plane ou déprimée, *acephalocystis plana*, à cause de sa forme lenticulaire. Il considère aussi comme une espèce particulière qu'il appelle *acephalocystis racemosa*, les hydatides en grappe qu'on trouve dans la matrice, et qui y donnent lieu à la grossesse hydatique, *hydrometra hydatica.*

Rudolphi n'admet point ce genre, et ne considère pas les acéphalocystes comme des animaux vivans. *Bremser*, au contraire, se fondant sur l'analogie qui existe entre leur vessie et celle des échinocoques et des autres cystoïdes, sur leur isolement des parties voisines, à l'aide d'une capsule à laquelle ils n'adhèrent pas, pense qu'ils sont doués d'une vie individuelle, et les regarde comme les plus simples de tous les entozoaires. Cette opinion est aussi celle de M. *Laennec*, et de la plupart des helminthologues.

D'après de nombreuses observations, faites spécialement sur les vertébrés, il paraît que chaque animal nourrit un certain nombre de vers ; parmi eux quelques-uns lui appartiennent en propre, et ne se trouvent que chez lui ; d'autres, au contraire, lui sont communs avec plusieurs autres animaux. C'est ainsi que l'ascaride lombricoïde, et le distome hépatique de l'homme sont semblables à ceux du cochon, du bœuf, du cheval, des lièvres, des chameaux, etc., tandis que son tœnia et son bothriocéphale diffèrent de ceux de tous les autres animaux.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre des entozoaires qui habitent le corps de l'homme. *Brera* en admet vingt-six ; *Bremser*, douze ; *Eudes Deslongchamps*, seize. Ces variations, quand elles sont en plus, tiennent à ce qu'on range parmi les vers, des animaux qui n'appartiennent point à ce groupe. C'est ainsi que les prétendus ascaris stéphanostoma, conosoma, et le cercosoma de *Brera*, ne sont que des larves d'insectes ; l'hexathyridium venarum de *Treutler*

n'est probablement qu'un planaire. Quand, au contraire, ces variations sont en moins, c'est qu'on ne tient pas compte des vers dont la présence est rare dans le corps humain, ou de ceux qu'on a récemment découverts. En admettant les espèces les plus généralement connues, en y joignant les espèces rares dont l'existence a été constatée par des observateurs dignes de foi, en considérant les acéphalocystes, comme des vers véritables, quoique très-simples, je trouve que les espèces d'entozoaires rencontrees dans l'homme sont au nombre de vingt-quatre, susceptibles de se ranger dans tous les ordres de *Rudolphi*. Parmi eux, neuf appartiennent à l'ordre des nématoïdes. Cinq seulement ont été observés dans le canal intestinal; ce sont : le trichocéphale, *trichocephalus dispar* Rud.; l'oxyure vermiculaire, *oxyuris vermicularis* Brems; l'ascaride lombricoïde, *ascaris lumbricoïdes* Rud.; le nettorhynque de M. de Blainville; l'ophiostome de Pontier, *ophiostoma Ponterii* Hipp. Cloquet, vomi en présence du docteur Raymond Pontier, par un épileptique qui, à partir de ce moment, fut guéri de sa maladie (voir la figure dans la Faune des médecins). — Des quatre autres, un se trouve assez souvent dans le rein; c'est le strongle géant, *strongylus gigas* Rud.; un dans le tissu cellulaire, Filaire de Médine, *Filaria Medinensis* Rud.; un a été trouvé dans les ganglions bronchiques, c'est le trichosome, appelé *hamulaire subcomprimé* par Treutler; enfin, le neuvième et dernier, est une espèce de spiroptère trouvé dans la vessie d'une jeune fille de Londres, par Barnett, *spiroptera hominis* Rud.

Les acanthocéphales ne fournissent qu'un seul genre composé lui-même d'une seule espèce, le bicorne rude, *ditrachy ceros rudis* Sultzer; dicéras rude, Rud., trouvé dans les selles de deux femmes, et provenant des intestins, ou de quelques-uns des organes voisins probablement.

Parmi les trématodes, on trouve deux espèces appartenant à deux genres différens : Distome hépatique, ou douve du foie, *distoma hepaticum* Rud.; dans la vésicule biliaire, peut-être dans le foie lui-même. — Polystome pinguicole, *polystoma pinguicola* Rud., trouvé

par *Treutler* dans la graisse qui entourait l'ovaire gauche d'une femme de vingt ans.

Les cestoïdes présentent encore deux espèces appartenant également à des genres différens : ce sont le bothriocéphale large, *bothriocephalus latus* Brem. ; et le tænia cucurbitain, *tænia solium* Rud.; tous deux habitent le canal intestinal.

L'ordre des cystoïdes est le plus riche en espèces ; il en fournit neuf qui se rapportent à trois genres ; savoir : Cysticerques, quatre : cysticerque à col étroit, *cysticercus tenuicollis* Rud.; cysticerque ladrique ou du tissu cellulaire, *C. cellulosæ* Rud. ; cystircerque de Fischer, *C. Fischerianus* Laen. ; cystircerque à deux vessies, *C. dicystus*, Laen. ; Echinocoque un, échinocoque de l'homme, *echinococcus humanus*, Rud.; tous ont été trouvés dans le cerveau, et spécialement dans les ventricules latéraux, à l'exception du cystircerque ladrique, à qui on attribue la maladie appelée *ladrerie chez les porcs*, et qui réside dans le tissu cellulaire sous-cutané, plus particulièrement. — Acéphalocystes, cinq espèces; trois dans les poumons, le foie, les reins, etc. : acéphalocystes à œufs, *a. ovoïdea*, Laen. ; à grains, *granulosa* Laen. ; à bourgeons, *surculigera* Laen. : une espèce trouvée dans les bourses muqueuses des tendons, par M. Hipp. Cloquet, acéphalocyste plane, *a. plana* Laen. : une espèce trouvée dans la matrice, et appelée par M. Hipp. Cloquet, *a. racemosa*.

L'histoire des trématodes et des cystoïdes n'offre que peu d'intérêt en médecine; il est presque impossible de reconnaître leur présence pendant la vie, et l'art ne possède pas de moyens d'agir directement sur eux. Il n'en est pas de même des nématoïdes et des cestoïdes : accessibles par la nature de leur habitation à l'action des medicamens, de tout temps ils ont fixé l'attention des praticiens. Je me propose de m'occuper spécialement du dragonneau ou ver de Médine, du trichocéphale, de l'oxyure vermiculaire, de l'ascaride lombricoïde, du bothriocéphale large, et du tænia cucurbitain. Je traiterai d'abord brievement la question de l'origine des vers; j'énumèrerai les causes presumées de leur développement, et après avoir décrit chacun d'eux,

je ferai connaître les signes de leur présence, les accidens qu'ils peuvent déterminer, et les moyens de traitement employés contre eux.

Origine des entozoaires.

Il ne peut y en avoir que deux : ou ils viennent du dehors, ou ils se forment dans l'animal lui-même par une génération spontanée.

A une époque où l'étude des vers était peu avancée, quelques auteurs ont prétendu qu'ils avaient trouvé des ascarides, des filaires, des tænias et des distomes dans la terre et dans l'eau ; ils admettaient en conséquence qu'ils s'introduisaient dans l'économie par les alimens ou par les boissons, et qu'une fois qu'ils y étaient arrivés, ils continuaient à y vivre, et qu'ils pouvaient même s'y multiplier.

Les progrès de la science ont fait justice de cette opinion, et de savans observateurs ont prouvé que ces prétendus vers intestinaux trouvés hors des animaux, n'étaient que des lombrics terrestres, des gordius, du frai de grenouille et des planaires, que des personnes peu instruites, trompées par une ressemblance apparente et grossière, avaient pris pour de véritables entozoaires.

Il paraît cependant certain qu'on a, dans certaines circonstances, trouvé dans des mares, dans des abreuvoires, ou dans des fontaines fréquentées des bestiaux, des ascarides, des filaires, et des distomes véritables : mais il est aussi plus que probable que dans ces cas ils provenaient des animaux eux-mêmes, et qu'ils avaient été déposés dans l'eau, soit par la voie de l'expectoration, soit par celle du vomissement ou de la défécation.

Quelques auteurs fidèles à l'ancienne manière de voir, et *Brera* surtout, prétendent que l'influence exercée sur les vers extérieurs par le changement de séjour, de régime, de température est telle, qu'elle les amène, par une série successive de métamorphoses analogues à celles des batraciens et des insectes, à revêtir la forme des vers intestinaux. Cette hypothèse, qui ne repose sur aucun fait, n'a été imaginée que pour répondre à l'invincible argument tiré de la

différence d'organisation entre les véritables entozoaires et les vers extérieurs. Mais, si les choses se passent comme le veut *Brera*, d'où vient que depuis qu'on s'applique à la recherche des vers, on n'en a jamais trouvé dans des états intermédiaires qui pussent indiquer qu'ils subissaient une transformation dans le sens où il l'entend?

L'expérience prouve tous les jours, que toutes les fois que des vers ou des larves d'insectes sont introduits dans l'estomac d'un animal, ils éprouvent l'action de ce viscère et sont complètement digérés. M. *Schreiber* de Vienne a nourri pendant 6 mois un putois uniquement de lait, de vers intestinaux de toute espèce, et de leurs œufs; l'animal fut tué au bout de ce temps, et au grand étonnement de tout le monde on ne trouva pas un seul ver dans ses intestins. On doit convenir cependant qu'il n'est pas impossible qu'un animal gagne les vers d'un autre animal en le mangeant; *Bremser* en cite quatre ou cinq exemples : mais c'est une autre question.

Si, dans l'hypothèse où les vers viendraient du dehors, ils ne peuvent s'introduire dans l'économie ni par les alimens, ni par les boissons, ne pourraient-ils pas y être portés par la voie de la respiration? Pour que cela pût se faire, il faudrait qu'ils fussent à l'état d'œuf, et suspendus dans l'atmosphère; mais comme leur poids spécifique est plus considérable que celui même de l'eau, il est très-probable qu'ils ne pourraient se soutenir dans l'air, qu'après avoir éprouvé un dégré de dessiccation et de division tout-à-fait incompatible avec l'état de vie. Comment concevoir d'ailleurs dans cette manière de voir l'existence des vers vivipares, et de ceux qui n'ont pas d'œufs?

Enfin, si les vers intestinaux ne se forment pas dans l'animal lui-même, comment peuvent-ils s'introduire dans des organes clos de toutes parts et sans communication avec l'extérieur, comme le cerveau, la rate, etc. puisque leurs œufs, quelque petits qu'ils soient, sont encore infiniment plus gros que les globules du sang? Pourquoi affecteraient-ils dans le corps des lieux déterminés? Comment pourraient-ils exister dans un séjour si différent de leur séjour primitif?

Pourquoi, surtout, cesseraient-ils de vivre aussitôt ou presque aussitôt qu'ils sont hors du corps animal? etc., etc.

Les personnes qui répugnent a admettre la génération spontanée, forcées de renoncer à la communication des entozoaires par les alimens, les boissons, et l'air, ont pensé qu'ils pouvaient être transmis des parens aux enfans par l'acte de la génération, par la nutrition dans le sein de la mère, ou enfin par l'allaitement. Ces hypothèses ne sont pas mieux fondées que les précédentes. D'abord, pour que la transmission par la génération fut possible, il faudrait que le sperme de chaque animal contînt les œufs de tous les vers propres à son espèce; c'est ce que le microscope n'a jamais montré; mais, l'eût-il fait, comment les œufs des vers dépourvus d'instrumens nécessaires pourraient-ils percer l'enveloppe de l'ovule, comment pourraient-ils s'y loger tous? Si c'est par la nutrition dans le sein maternel que les animaux vivipares transmettent le germe de leurs vers à leurs petits, il faut admettre que ces germes sont apportés par le système circulatoire de la mère au placenta, et delà à l'embryon; cette explication est tout au plus bonne pour les animaux chez qui il y a communication du système circulatoire de la mère avec celui du fœtus; mais chez ceux où elle n'existe pas, chez les ovipares par exemple, comment la transmission pourra-t-elle se faire? La communication par allaitement n'est pas plus possible; il s'ensuivrait d'ailleurs qu'on ne devrait trouver des vers que dans les mammifères, et cependant rien n'est plus commun que d'en voir, et en grand nombre, dans les oiseaux, les reptiles, les poissons et même dans les invertébrés.

Aucune de ces hypothèses ne pouvant rendre compte de l'origine et de la communication des vers intestinaux, nous sommes conduits, en procédant par voie d'exclusion, à admettre une théorie que professent les savans qui se sont occupés de ce sujet avec le plus de suite et de lumière; c'est celle de la génération spontanée, un des points les plus importans et les plus élevés de la physiologie transcendante, qui ne se rapporte pas seulement aux entozoaires, mais encore à quel-

ques acarus, à la nombreuse tribu des animaux microscopiques, et à un bon nombre de végétaux.

Incapable de traiter dignement un pareil sujet, je me contenterai d'exposer sommairement la manière dont *Bremser* explique le développement des vers dans le canal digestif; on pourra étendre ensuite la théorie aux autres Entozoaires. Ce savant auteur pense que la formation des vers ou des organisations vivantes, comme il les appelle, dans l'intestin, est due à la surabondance, ou à une altération particulière des substances propres à la nutrition du corps; que l'appareil digestif animé d'un surcroît d'activité vitale animalise plus de substances que les vaisseaux lymphatiques ne peuvent en absorber, ou qu'il reste dans son état normal tandis que le système absorbant est frappé d'inertie. Le résultat est toujours le même dans les deux cas : la substance animalisée et stagnante, ne pouvant servir à la nutrition, se transforme, sous l'influence puissante de la force créatrice, en un tout existant par lui-même, en un corps organisé et vivant; c'est un ver. La formation d'un être dans ces circonstances, s'opère, dit-il, de la manière suivante : une partie de la mucosité intestinale, ou plutôt de la mucosité vivante et sans forme, se coagule en une masse un peu compacte, se couvre d'un épiderme, et jouit dès ce moment d'une vie propre. La tête se forme par la suite, et à la fin les organes de la génération. Telle est la série des phénomènes qu'il a observés dans le développement du géroflé changeant, *caryophyllœus mutabilis* Rud., espèce de ver commun dans l'intestin des cyprins.

« Quelque révoltante que puisse être pour certaines personnes l'idée « de ces créations continuelles qui se reproduisent par la génération, « non-seulement il est impossible pour tout bon esprit de ne la point « admettre, mais il sera peut-être bientôt évident qu'il existe des créa- « tions spontanées, c'est-à-dire, qui non-seulement peuvent avoir lieu « selon que les élémens s'en trouvent réunis, mais qui ne se perpétuant « pas d'elles-mêmes, peuvent se produire toutes les fois que les causes oc- « casionnelles s'en renouvèlent; c'est dans ce fait qu'on reconnaît un effet

» merveilleux de cette législation incompréhensible et sublime, qui « voulut, en imprimant des lois à la matière, prouver que ses res- « sources étaient inépuisables; c'est ici que le microscope accourant au « secours de notre faiblesse, et nous initiant en quelque sorte dans les « confidences du créateur, nous procure des révelations bien propres à « pénétrer de respect et d'admiration quiconque les sait comprendre.» (Dict. class. d'hist. natur., artic. Création., B. de St. V.)

Causes présumées de la formation des Entozoaires.

Il n'existe point de cause capable de déterminer d'une manière certaine et immédiate la formation des vers : celles que l'on considère généralement comme pouvant favoriser le développement de la diathèse vermineuse sont : le tempérament lymphatique, l'enfance, le sexe féminin, l'affaiblissement de la constitution à la suite, ou dans le cours des affections aiguës ou chroniques, une habitation humide et non aérée, une alimentation trop riche en principes nutritifs ; l'usage des corps gras, des farineux, du lait et de ses différentes préparations si fort usitées en Hollande, en Suisse, en Savoie, où les vers intestinaux sont très-communs. *Reinlein* fait mention d'une dame qui accoucha de six garçons et de six filles. Toutes les fois qu'elle était enceinte d'une fille, elle éprouvait un vif désir de manger du laitage et et des farineux ; elle en mangeait en effet, et pendant tout le temps de sa grossesse, elle rendait des ascarides. Quand au contraire, elle était enceinte d'un garçon, elle éprouvait pour ces alimens une véritable aversion, n'en prenait pas, et ne rendait pas de vers. Cette observation plusieurs fois répétée, lui permettait de prédire à coup sûr le sexe de l'enfant qu'elle portait. — Dans les colonies et généralement partout, on attribue au sucre pris immodérément l'inconvénient de donner des vers, comme on dit ; c'est aussi à cette cause, que le *P. Feuillé* rapporte la fréquence de ces animaux, chez les sauvages de l'Amérique méridionale. — Quand à l'influence de la mauvaise alimentation, *Bremser* observe judicieusement qu'il serait bon de s'entendre sur ce

qu'il convient d'appeler ainsi : car tel aliment réputé mauvais, les farineux par exemple, est parfaitement digéré par le robuste habitant des campagnes, qui en fait sa nourriture habituelle, tandis que chez le citadin hypochondriaque, il donnera lieu à un dégagement abondant de gaz, et peut-être même au développement des vers. — Il n'est pas besoin, je pense, de dire que le préjugé du vulgaire, qui attribue leur formation aux fruits véreux, n'est pas fondé ; on a pris pour des vers des larves d'insectes, et pour des œufs, les excrémens de ces larves. — Tous les agriculteurs s'accordent à considérer les paturages marécageux, les foins vaseux, comme favorisant la production des distomes dans les bœufs, les moutons, etc. — On range encore parmi les causes qui prédisposent aux vers une vie sédentaire et inactive. — On ignore qu'elles sont les conditions particulières, qui font que telle espèce de vers, le bothriocéphale, par exemple, est très-commun chez tel peuple, tandis que chez tel autre, c'est le tœnia. Pourquoi les Suédois sont-ils affectés presque uniquement de ce dernier ver, et les Russes du premier ? Ces deux peuples sont pourtant bien voisins. — Il peut exister des épidémies, comme des épizooties vermineuses ; *Gregora* observé une des premières à Bombay : mais le plus souvent l'affection vermineuse n'est pas la maladie principale, mais la complique seulement. — On a vu des individus fréquemment affectés de vers dans leur enfance, en être débarrassés par les seuls progrès de l'âge.

Les six vers, que je me propose de décrire, sont ou des nématoïdes ou des cestoïdes : tous habitent le canal digestif, excepté le dragonneau ; c'est par lui que je commencerai.

ORDRE I.^er^. — Nématoïdes.

Nématoïdes habitant hors des intestins.

Genre. Filaire, *Filaria*. Rud. — Corps filiforme cylindrique, très-long, peu ou point atténué aux extrémités, mou, fragile ; bouche

orbiculaire, pénis simple ou double ; se trouvent dans les vertébrés, dans les insectes et leurs larves ; sous la peau, sous les membranes séreuses, entre les muscles ; plus rarement dans les organes creux : ils sont libres ou adhérens, rares et peu nombreux.

Une seule espèce dans l'homme : vulgairement, le dragonneau, filaire ou ver de Médine de Guinée, Cuv., Delam., Blainv., *Filaria medinensis* Gmel. Rud.)

La connaissance de ce ver n'est pas nouvelle, *Agatharcides* de Knide, philosophe, qui vivait 140 ans avant l'ère chrétienne, paraît être le premier qui en ait fait mention. Les Arabes le connaissaient. Quelques médecins ont cru que ce n'était point un animal, mais un nerf, une veine ; de là les noms de *nervus*, de *vena medinensis* qui lui ont été donnés. *Ambroise Paré* ne voit dans son histoire qu'un abcès, formé par du sang âcre. M. *Larrey* pense qu'on a pris pour un ver des filamens de tissu cellulaire frappé de mort. Il paraît que tous deux n'ont ouvert que des abcès ou des furoncles qui ne contenaient point de dragonneau, et qu'ils en ont conclu que l'existence de ce ver était une chimère. Il est impossible de conserver des doutes sur sa nature, quand on l'a vu une fois à l'état frais, ou même dans l'alcohol.

Le dragonneau paraît avoir pour véritable patrie certaines contrées de la Zône-Torride, telles que : l'Arabie Pétrée ; les bords du golfe Persique, de la mer Caspienne, du Gange ; la Haute-Egypte, l'Abyssinie, la Guinée : il n'a été observé en Europe que sur des voyageurs revenant de ces divers pays ; et en Amérique, sur des esclaves venant de l'Afrique. Si l'on en croit *Dampier* et *Jacquin*, il paraîtrait qu'à Curaço, ce ver s'observe indifféremment chez les blancs et les noirs.

Il habite plus spécialement le tissu cellulaire sous-cutané ; on le rencontre bien plus fréquemment aux membres inférieurs qu'aux supérieurs. Il peut affecter toutes les parties du corps ; on l'a vu s'enrouler autour des malléoles, s'étendre le long d'un membre, serpenter sous les tégumens du ventre et de la poitrine. Je ne sache pas qu'on l'ait rencontré dans les viscères. Il est plus commun de trouver plu-

sieurs filaires qu'un seul chez le même individu. *Andry* en a vu vingt-trois, et *Poupée Desportes* cinquante dans un seul malade.

Les auteurs qui ont traité de ce parasite, attribuent son développement à la mauvaise qualité de l'eau, à l'usage de certains alimens, tels que le poisson, le froment de l'Inde, à l'exercice immodéré des organes génitaux, à l'habitude de coucher sur la terre, de se promener les bras et les jambes nus, dans les pays où on l'observe. Selon quelques-uns, le dragonneau est une larve d'insecte; selon d'autres, c'est un gordius aquatique. Si c'était une larve, on devrait voir l'insecte qui l'a déposée; elle acquerrait l'état parfait, et sortirait du corps comme les œstres, mais c'est ce qui n'a pas lieu. Si c'était un gordius, on devrait le trouver dans l'eau des contrées où on en est affecté. *Lœfler* et *Lind* qui l'y ont cherché, ne l'y ont jamais vu. *Pallas* a rencontré dans le lac de Waldei un nombre de gordius plus grand que partout ailleurs, et jamais les habitans de la contrée ne sont affectés du dragonneau. De toutes ces causes, il n'y en a aucune dont l'action soit bien prouvée. On rencontre, en effet, le dragonneau aussi bien chez les personnes qui se sont soumises aux causes énoncées, que chez celles qui s'y sont soustraites. Ainsi, relativement à l'influence des alimens, *Cromer* fait mention d'un général hollandais, résidant à Angola, qui ne put s'en préserver, bien qu'il ne fit usage que de boissons et d'alimens venant d'Europe. Le baron de Jacquin raconte que, pendant son séjour à Curaço, un de ses compagnons, qui buvait constamment du vin, parce qu'on l'avait averti que l'usage de l'eau donnait le dragonneau, en fut néanmoins atteint, tandis que lui-même, qui buvait du vin et de l'eau, en fut exempt. Il faut l'avouer, les causes qui donnent lieu au développement du dragonneau, dans nos tissus, sont encore enveloppées d'une profonde obscurité; l'éloignement des lieux où on l'observe, le défaut d'observations exactes et suivies, faites par des hommes instruits, ont laissé jusqu'ici un voile épais sur son histoire. Espérons qu'il sera bientôt soulevé par la main des observateurs habiles, qui se répandent de plus en plus sur le

globe : mieux que toute autre, la société des sciences de Calcuta est à même d'éclaircir la question.

Il n'existe pas de bonne description de ce ver; *Bremser* se contente de dire qu'il est d'une couleur blanche, d'une grosseur uniforme, qu'il s'atténue un peu vers la queue, qui est amincie et un peu recourbée; du reste, il renvoie à sa figure, qui est celle d'un jeune individu, copié de *Rudolphi*. Grâce à la complaisance de M. *Laurillard*, sécrétaire de M. *Cuvier*, j'ai été à même d'observer de près un individu bien entier, qui appartient à la collection du Muséum. Sa taille est de trois pieds; il est aplati, sans doute par les tractions auxquelles il a été soumis, et par la compression qu'on lui a fait éprouver en l'enroulant autour d'un morceau de bois. Quoique je l'aie laissé longtemps dans l'eau, il n'a pas repris sa forme arrondie; sa grosseur devait égaler à peu près celle d'un *re* de violon. Une de ses extrémités était plus renflée que l'autre, sa peau était lisse. La crainte d'endommager cet individu ne m'a point permis de l'examiner à fond; l'état de contraction de toutes ses parties en aurait d'ailleurs rendu la dissection difficile et peu fructueuse.

Les limites assignées à la longueur du dragonneau sont loin d'être fixes. *Albucasis* en a vu, à ce qu'il prétend, des individus de trois à trente pieds. *Bruce* assure qu'il est rare d'en voir au-dessous d'un pied et demi et au-dessus de six. Il peut, au dire de *Barère* et de *Bajon*, présenter jusqu'à six aunes de long. *Rudolphi* croit que sa taille peut varier de deux à douze pieds. Ces dimensions peuvent paraître exagérées; mais quand on songe que *Bremser* a trouvé dans des sauterelles des filaires de quinze et même de trente pouces de long, peut-on s'étonner que celui de l'homme puisse avoir jusqu'à trente pieds?

Le plus souvent, c'est après plusieurs mois de séjour dans les lieux où se trouve le dragonneau, que les étrangers en sont affectés. Sa présence s'annonce par une démangeaison désagréable, et par la formation d'une tumeur furonculeuse dans la partie du corps qu'il occupe. Quand c'est un membre, il éprouve de la roideur, et plus ou moins de gêne dans ses mouvemens. Quelquefois on peut sentir au travers de la

peau la saillie du ver, et des nodosités qu'on pourrait confondre avec un cordon lymphatique engorgé, ou une veine variqueuse. Dans quelques cas, le malade éprouve de vives souffrances, des phénomènes d'inflammation locale très-prononcés, une fièvre forte, accompagnée de frissons, de nausées, de vomissemens; d'autres fois, ces phénomènes manquent entièrement : bientôt il se forme une pustule vésiculeuse, rougeâtre, avec un point noir au centre. Du pus s'accumule sous l'épiderme ; il se rompt, et l'on voit paraître alors une portion plus ou moins longue de l'extrémité céphalique du ver, reconnaissable à sa couleur blanche. Il paraît qu'abandonné à lui-même, loin de sortir du corps, il s'y multiplie, donne lieu à des abcès plus ou moins nombreux, et peut épuiser le malade par l'abondance de la suppuration. C'est sans doute dans la crainte d'une terminaison aussi fâcheuse, qu'on s'accorde généralement à faire l'extraction du ver aussitôt qu'il se présente : une fois qu'on l'a extrait, l'ulcération qui lui a donné passage se cicatrise avec une rapidité surprenante.

On ne peut opposer au dragonneau aucun moyen préservatif, puisqu'on ignore les causes qui favorisent son développement. Dans le traitement qu'on dirige contre cet hôte incommode, on se propose de l'éliminer, soit en employant des moyens externes seuls, soit en les combinant avec des moyens internes. On peut extraire le ver en exerçant sur lui des tractions de deux manières ; 1.° en agissant sur une seule de ses extrémités ; 2.° en agissant sur chacune d'elles alternativement, après avoir soulevé sa partie moyenne. Dans le premier cas, on saisit la portion du ver qui se présente après la rupture de la vésicule, on la fixe à l'aide d'un fil, et on l'enroule autour d'un petit cylindre de bois ou de diachylon ; on tire avec précaution jusqu'à ce qu'on éprouve de la résistance, on s'arrête alors, on panse l'ulcération, et on fixe le cylindre au moyen d'une compresse ; on répète les tractions, et on fait le pansement deux fois par jour, jusqu'à la sortie complète du ver. *Kæmpfer* fut deux fois assez heureux pour extraire en un seul pansement le ver qui siégeait dans le scrotum : le plus souvent il faut trois ou quatre semaines pour obtenir la guérison ; elle peut se

faire attendre plusieurs mois quand le nombre des vers est considérable.

Le second procédé conseillé par *Lœfler* consiste, après avoir mis le membre dans le relâchement, à faire une incision de quatre lignes sur le point des tégumens qui répond à la partie moyenne du ver. L'écartement des lèvres de la plaie le fait reconnaître à la blancheur de son corps; on le soulève à l'aide d'une pince à disséquer, on le saisit dans une petite fourche de bois et on exerce sur un de ses côtés des tractions jusqu'à ce qu'il résiste ; on confie alors à un aide la portion extraite, et on agit sur celle qui est encore enfoncée dans les tissus. En tirant ainsi sur deux points du ver à la fois, on l'extrait une fois plus vite que par le premier procédé. *Grégor*, *Ninian Bruce et Péré* recommandent également le dernier mode de traction.—De quelque manière que l'on tire sur le dragonneau, on doit le faire avec beaucoup de précaution afin d'éviter sa rupture qui, plus d'une fois, paraît avoir été suivie d'accidens formidables, de la gangrène et même de la mort. Ne serait-ce pas que dans ce cas un opérateur ignorant ou inattentif aurait arraché un gros filet nerveux en guise du ver? Les auteurs font mention de plusieurs méprises de ce genre, et on se rend facilement compte alors des accidens qui sont survenus.

Quand le ver s'est rompu, ou quand il résiste aux tractions, on couvre la partie qu'il occupe de cataplasmes et de fomentations émollientes; les bains, la diète, la saignée deviennent quelquefois nécessaires pour diminuer la violence de l'inflammation ; on a recours dans certains cas aux frictions mercurielles, à l'application des feuilles d'aloès, à l'emploi tant externe qu'interne de l'assa fetida pour favoriser la sortie du dragonneau. On trouve dans la dissertation de *Gallandat*, au sujet du traitement, des conseils très-sages.

Si on voulait extraire le ver sans traction, on pourrait, comme le recommandent *Bancroft* et *Griffith Hughes*, recourir à l'emploi simultané des moyens suivans : Appliquez sur la tumeur un cataplasme fait avec des ognons, de la mie de pain, et du lait bouilli ensemble; aussitôt que la tête du ver se présente enveloppez-la dans du coton,

sans tirer sur elle. — Le malade doit en outre prendre matin et soir une demi-tasse d'une espèce de teinture faite avec du poivre noir en poudre, ail pilé, fleurs de soufre, de chaque une once; mêlez avec rhum, une bouteille. Un ou deux jours après l'emploi de ces médicamens, on trouve sous le cataplasme le ver diversement contourné. On peut se le procurer ainsi facilement entier pour l'étude.

Quand les malades sont affectés depuis long-temps, qu'ils s'épuisent par l'abondance de la suppuration, on doit se hâter de faire l'extraction des vers, et soutenir les forces du sujet par les moyens d'usage dans les cachexies.

Avant que de terminer ce que j'avais à dire sur le dragonneau, je ne puis m'empêcher de m'appesantir sur les différences qui existent entre les accidens que détermine la présence de ce ver et ceux auxquels donne lieu l'existence des autres entozoaires dans nos tissus, et sur leurs rapports au contraire avec ceux qu'occasionne journellement sous nos yeux, aux Antilles, la chique, *pulex penetrans* Lin. Nous avons vu le dragonneau entraîner au tombeau les malades par l'excès de la suppuration. Mon père, dans un mémoire composé à la réclamation du ministre de la marine sur les insectes destructeurs qui existent aux colonies, rapporte que dans les premiers temps de son arrivée à la Guadeloupe, il vit succomber au quartier du Gommier deux malheureux nègres réduits à l'état le plus affreux, et dans le dernier degré d'une phthisie déterminée par l'innombrable quantité de chiques qui les dévoraient : la formation de la tumeur, de la vésicule, du pus, qui, dans les deux cas, annoncent l'existence de ces hôtes incommodes, est-elle due uniquement à la présence de l'animal dans le tissu qui s'enflamme, et qui suppure avec le plus de facilité ? et serait-elle également le résultat de la présence d'un ascaride ; ou bien ces phénomènes ne sont-ils produits que par les moyens mêmes que l'homme met en œuvre pour se débarrasser du ver, et surviendraient-ils si on abandonnait la maladie à elle-même ? Je penche fortement pour la première explication. Quant à la seconde question, elle est à peu près résolue par l'observation de *Péré* au sujet d'un jeune nègre, réduit au der-

nier degré de marasme par suite des ravages occasionnés par un dragonneau dont on ne soupçonnait pas la présence, et promptement rendu à la santé aussitôt qu'on eut fait l'extraction du ver.

Nématoïdes habitant le canal intestinal, ou intestinaux proprement dits.

Genre TRICHOCÉPHALE, *trichocephalus.* — Corps arrondi, élastique, capillaire en avant, et se renflant subitement en arriere, bouche orbiculaire, pénis simple, contenu dans une gaine — se trouvent dans le cœcum des mammifères.

Une seule espèce dans l'homme : le trichiure de l'homme, DELAM.; Trichocéphale de l'homme, CUV.; *Trichocephalus dispar* RUD.

Habite ordinairement les gros intestins et surtout le cœcum de l'espèce humaine.

Corps long d'un pouce et demi à deux pouces, blanc ou diversement coloré par les alimens; capillaire dans les deux tiers antérieurs, subitement renflé dans le postérieur; dans la première partie se trouve le canal intestinal seulement; dans la seconde, le canal intestinal plus, dans le mâle, les vaisseaux spermatiques qui aboutissent à un petit tube d'où sort le pénis, et dans la femelle les oviductes qui se terminent à une petite ouverture placée à l'extrémité postérieure du corps, et servant à la fois de vagin et d'anus. Indépendamment de la différence de conformation des organes génitaux, on reconnaît le mâle de la femelle, par le moins de longueur de sa portion capillaire, par sa partie renflée contournée en spirale, tandis qu'elle est presque droite dans la femelle, enfin par sa taille qui est moindre.

Trouvé d'abord par *Morgagni*, perdu après lui, ce ver fut retrouvé par un étudiant de Gotingue, dans l'hiver de 1760 à 1761, et communément rencontré dans l'épidémie de fièvre muqueuse décrite par *Rœderer* et *Wagler*. Presque tous les cadavres d'homme en présentent. *Rudolphi* en a compté jusqu'à mille chez une femme. Les malades n'en rendent ordinairement pas, pendant la vie. *Bremser* a cependant

observé une fois ce cas.—Leur présence ne s'accompagnant d'aucune incommodité, ne réclame point de traitement particulier.

Genre OXYURE, *oxyuris*. — Corps arrondi, élastique, subulé à sa partie postérieure, bouche orbiculaire; organe excitateur mâle dans une gaîne. Se trouvent dans les gros intestins des mammiferes.

Une seule espèce chez l'homme : ascaride vermiculaire, CUV.; oxyure vermiculaire, DELAM., *ascaris vermicularis* GMEL. RUD., *oxyuris vermicularis* BREM.; séjourne dans les gros intestins et surtout le rectum.

Mâle long d'une ligne à une ligne et demie; corps blanc, mince, très-élastique; tête obtuse, constituant une sorte de vessie transparente, au travers de laquelle on distingue le commencement des intestins qui s'étendent à toute la longueur du corps; celui-ci va en se renflant successivement, et se termine en se contournant en spirale. Jusqu'à présent, on n'a pu distinguer ni le pénis, ni les vaisseaux spermatiques. — Femelle, longue de 4 à 5 lignes, semblable au mâle par la conformation de la tête, mais en différant sous beaucoup d'autres rapports. Dans le tiers antérieur de sa longueur, le corps va en augmentant de volume, s'atténue ensuite, et devient si fin, qu'il est presque impossible d'apercevoir à l'œil nu sa terminaison. Le canal alimentaire est dans ses deux tiers postérieurs entouré de toutes parts des oviductes.

Long-temps confondue avec les ascarides par Rudolphi lui-même, cette espèce a été rapportée avec raison au genre oxyure par *Bremser*. On le rencontre plus particulièrement chez les enfans; cependant les adultes n'en sont pas exempts. De tous les vers de l'homme, c'est le plus petit et le plus incommode. Le jour, ils restent ordinairement tranquilles; mais aux approches de la nuit, et aussitôt qu'on est couché, ils occasionnent à l'anus un prurit insupportable; disposent aux érections, à la masturbation; ils peuvent, au dire des auteurs, déterminer des convulsions éclampsiques chez les enfans. *Scharf* et *Beker* rapportent chacun un cas où leur introduction dans le vagin déter-

mina une véritable nymphomanie chez des femmes agées. — Ils peuvent cependant exister en grand nombre chez certains individus sans les incommoder. Les oxyures sont communément rendus avec les selles, il suffit quelquefois d'entr'ouvrir l'anus pour en trouver.

Quand les malades en sont incommodés, on doit chercher à les en débarrasser, ou tout au moins à les soulager. La petitesse de ces vers qui leur permet de trouver un abri sûr dans les bosselures des gros intestins et dans les plis longitudinaux du rectum, leur prodigieuse fécondité, sont des obstacles qui s'opposent à leur expulsion définitive. On l'obtient cependant quelquefois à l'aide de purgatifs administrés par la bouche, ou mieux en lavement; dans le premier cas, on doit choisir ceux qui agissent spécialement sur la dernière portion du tube digestif, comme l'aloès. A raison du point qu'habitent les oxyures, l'avantage des lavemens est ici évident. *Van-Swiéten* conseille de les donner avec de l'eau froide; l'emploi de deux à trois onces d'huile d'olive, ou d'une cuillerée à café de l'huile empyreumatique de *Chabert*, dans un lavement émollient, a souvent calmé instantanément de vives démangeaisons, en entraînant une grande quantité d'oxyures. — Les décoctions de plantes amères, telles que l'absinthe, la tanaisie, ont été avantageusement données par la même voie. — *Pallas* a vu employer avec succès des fumigations faites avec la vapeur du tabac brûlé, dirigée vers l'anus. On vante aussi l'emploi de suppositoires faits avec l'onguent mercuriel ou le beurre de cacao. — Quand les oxyures se sont introduits dans le vagin, on fait cesser avec facilité les accidens qu'ils déterminent, à l'aide d'injections composées avec des plantes amères, ou mieux en se servant d'eau froide acidulée par l'addition de quelques gouttes de vinaigre.

Genre ASCARIDE, *ascaris*. — Corps arrondi, atténué aux deux extrémités, bouche à trois valvules, canal intestinal très-complet, légèrement flexueux; l'anus placé à l'extrémité postérieure du corps donne issue dans le mâle à un double pénis; il est distinct, dans la femelle, de la vulve qui s'ouvre dans le tiers antérieur de la longueur du corps.

— Ce genre, extrêmement nombreux, se trouve non-seulement dans l'intestin, mais encore dans les viscères parenchymateux des vertébrés. Les femelles sont plus nombreuses et plus grandes que les mâles; leurs œufs sont ovales, rugueux, tachés d'un point obscur au milieu.

Une seule espèce dans l'homme; vulgairement lombric, ascaride lombrical cuv., lombricoïde Delam. *ascaris lumbricoïdes* Gmel. Rud. Habite l'intestin grêle de l'homme, du bœuf, du cheval, du cochon, où, comme les autres vers, il paraît se nourrir de mucus et de chyle.

Corps large de deux ou trois lignes, long de six, dix et même quinze pouces, rarement d'un pouce et demi; d'un blanc rosé ou d'un rouge brunâtre, un peu plus atténué en avant qu'en arrière; marqué latéralement de deux sillons, et de deux lignes opaques, l'une en haut, l'autre en bas; les premiers correspondent à un cordon d'une teinte plus foncée que le reste de l'animal, formé en apparence de grains placés bout à bout, et qui sont des organes de sensibilité pour les uns, de circulation pour les autres. Les lignes paraissent formées de petits filamens blancs, entremêlés de nœuds que M. *Laennec* considère comme des ganglions nerveux. — La peau, très-visiblement ridée, est mince, transparente, et laisse voir au travers d'elle, le plus souvent, le canal intestinal et les organes génitaux. Au-dessous d'elle se voit une couche musculaire à fibres transversales, ridée, s'étendant à toute la longueur du corps, et recouvrant une couche plus profonde, à fibres longitudinales, plus abondantes aux deux extrémités du corps qu'à sa partie moyenne. L'intestin brunâtre, plus long que le corps ridé transversalement en avant et en arrière, lisse à sa partie moyenne où il forme des flexuosités légères, présente deux renflemens: le premier commençant à la tête se termine vers le milieu du corps; le second se continue jusqu'à l'extrémité postérieure où il aboutit à l'anus qui est transversal et placé à une ligne environ de la fin de la queue. — Les organes génitaux tiennent dans le ventre une place énorme: chez la femelle, ils se composent d'un vagin filiforme de quelques lignes de

longueur, aboutissant à une matrice conique, un peu aplatie, et se bifurquant pour former les ovaires, dont le diamètre est d'environ une demi-ligne. Ils descendent jusqu'à un pouce de l'anus, et remontent ensuite en s'atténuant, et se réunissent enfin en un seul canal. La vulve est placée à peu près à l'union du tiers antérieur avec le tiers moyen de la longueur du corps. La partie renflée des ovaires contient des œufs, la longuenr totale de ces organes est d'environ douze pieds (Fortassin). Les organes génitaux du mâle consistent en une verge bifide, un conduit déférent, un réservoir spermatique, et un long vaisseau filiforme considéré comme l'analogue du testicule; ils ne remontent guères qu'à la moitié de la longueur du corps, et peuvent avoir en tout environ trois pieds. La queue du mâle est plus recourbée que celle de la femelle. — Dans les deux sexes, la tête est fine, munie de trois valvules, nodules, ou tubercules, visibles à l'œil nu, susceptibles de se rapprocher et de s'écarter, en laissant voir entre elles un petit tube qui constitue la bouche.

En raison de la fréquence des cas ou on l'observe, de la grandeur de sa taille, l'ascaride l'ombricoïde n'a pu échapper aux anciens; c'est le strongle d'*Hippocrate*, et de tous les vers le mieux connu du vulgaire, celui auquel on attribue le développement des plus graves accidens, et contre lequel on dirige presque toujours le traitement.

Il n'est point de maladie qu'à tort ou à raison on n'ait mise sur le compte du ver qui nous occupe, et sur celui de tous les autres. Si l'on en croit *Fortassin*, *Marteau* de Grandvilliers, *Courbon Pérusel* et bien d'autres médecins, ces animaux malfaisans occasionnent l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, la danse de Saint-Guy, la rage, la surdité, l'aphonie, l'amaurose, la gangrène, la mort même. D'autres médecins, au contraire, ont nié que les vers pussent produire aucun des accidens qu'on attribuait à leur présence; ainsi *Goeze*, *Abilgard*, *Gauthieri* prétendent, que les vers sont des animaux bienfaisans, qui se nourrissent de notre superflu, consomment les mucosités surabondantes, favorisent les fonctions du poumon en provoquant l'éternuement, et facilitent la digestion en donnant du ton aux intestins par

leurs mouvemens.—Il est bon de remarquer, au sujet des partisans de ces deux opinions, que ceux de la première se contentaient d'examiner le canal intestinal, et ne tenaient compte que de la présence des vers; tandis que ceux de la seconde se fondaient sur les cas sans nombre où à l'ouverture des animaux on trouve d'énormes quantités de vers qui n'avaient manifesté leur présence par aucun signe pendant la vie, et sur ceux où l'homme, de son vivant, en rend aussi beaucoup sans en être incommodé. Pour moi, il m'est arrivé de trouver, dans un jeune chien, qu'une voiture venait d'écraser sous mes yeux, cinq *Tœniocanina*, et neuf Ascarides dans l'intestin grêle; cependant l'animal présentait tous les signes extérieurs d'une parfaite santé; son estomac était exactement rempli par son dernier repas, et il n'y avait qu'un moment qu'il courait encore fort lestement lorsqu'il fut atteint par la fatale roue. Cet hiver, j'ai disséqué un cormoran, *pelecanus carbo* Lin, tué à la chasse. Il était couvert de graisse, ses muscles étaient parfaitement rouges et bien nourris; cependant, j'ai trouvé dans son estomac, et spécialement dans l'épaisseur de la muqueuse, plus de quarante ascarides spiculigères, *ascaris spiculigera.* Rud. Les uns, laissaient passer une de leurs extrémités; les autres, ne trahissaient leur présence que par une protubérance conique, qu'il suffisait d'ouvrir pour les trouver roulés sur eux-mêmes comme des serpens : peu étaient entièrement libres. J'ai déposé la pièce au Muséum d'Histoire Naturelle. Les personnes qui ouvrent beaucoup d'animaux, rencontrent tous les jours des cas pareils. Je suis bien éloigné, cependant, d'en conclure que les vers soient des hôtes aussi bienveillans qu'on a bien voulu le dire; je pense seulement que ce sont des parasites fort peu incommodes dans la majorité des cas. Toutefois, j'admets avec des observateurs dignes de foi, qu'ils peuvent donner lieu à des accidens tout-à-fait extraordinaires et quelquefois très-graves; mais je reconnais aussi avec eux, qu'on a beaucoup trop exagéré le danger de leur présence.

Si les vers peuvent exercer une action nuisible, sans contredit, ce doit être sur l'organe qui leur sert d'habitation. Quand ils abondent dans le canal intestinal, ils peuvent l'enflammer et troubler la nutri-

tion, en s'appropriant les produits de la digestion ; ils peuvent se pelotonner, et en gênant le cours des matières, déterminer des hernies par engouement; leur introduction dans des organes qui communiquent avec leur demeure habituelle, mais qui ne sont pas de leur domaine, peut entraîner des accidens redoutables; enfin, ils peuvent perforer les parois intestinales et donner lieu à des épanchemens mortels.

Les signes qui, d'après les auteurs, décèlent la présence des ascarides, peuvent aussi annoncer celle des autres vers. Ce sont la pâleur de la face, un teint plombé qui s'anime quelquefois tout-à-coup, des yeux ternes, cernés; la dilatation de la pupille, le gonflement du nez, de vives et continuelles démangeaisons, autour et dans l'intérieur de cet organe; la langue chargée, l'haleine fétide, surtout à jeun, et acide; l'augmentation de la sécrétion salivaire, un appétit capricieux, tantôt vif, insatiable, tantôt nul; des nausées, des vomissemens de mucosités claires, des coliques quelquefois si violentes que les malades se roulent à terre, en poussant des cris; des selles glaireuses et sanguinolentes; le gonflement et la dureté du ventre, souvent douloureux surtout à l'ombilic; des urines troubles, laiteuses; un sommeil troublé, accompagné de grincemens de dents; le malade, quand il est jeune, se réveille en sursaut, en criant; il sent, dans certaines parties du ventre, des mouvemens insolites, des pincemens, des morsures, etc.; enfin, et c'est le signe qui mérite le plus de confiance, on trouve, de temps à autre, dans les selles, des fragmens de vers ou des vers entiers. Abandonnés à eux-mêmes, quand la quantité des vers est très-considérable, les malades peuvent tomber dans le dépérissement, le marasme, la fièvre hectique, et mourir. — Ce groupe de symptômes, ainsi qu'on peut le voir, peut-être rapporté à une entérite simple, avec tout autant de raison qu'à la présence des vers. Il serait cependant bien essentiel de distinguer ces deux cas, car les moyens qu'on emploie contre les vers, ne sont assurément pas ceux que réclame une entérite aiguë. Malheureusement cette distinction ne peut être que le résultat d'une longue pratique; on doit avouer cependant qu'on a vu les anthelmin-

thiques administrés dans des cas où tout annonçait une vive inflammation des intestins, déterminer l'expulsion des vers et rendre le malade à la santé, loin d'entraîner aucun accident. Ces cas sont heureux: comme cependant les choses ne se passent pas toujours aussi bien, on ne saurait trop fixer l'attention des médecins sur ce point le plus obscur et le plus difficile de la médecine des vers, et le recommander à leur prudence.

Les vers peuvent-ils donner lieu à la formation de hernies par engouement? *Richter*, *Wedekind*, et tous les auteurs qui ont écrit sur les hernies, répondent par l'affirmative. On conçoit en effet, que des pelottons de vers accumulés dans l'intestin, comme si on l'en avait bourré, puissent s'opposer au cours des matières, surtout dans un sac herniaire, soit que par leur quantité ils déterminent l'irritation, et par suite le resserrement spasmodique des intestins, soit qu'ils les obstruent mécaniquement à la façon d'un bouchon. Les malades éprouvent alors tous les accidens de l'étranglement par engouement, et peuvent succomber à la gangrène des intestins, si l'on ne rétablit point à temps le cours des matières par les moyens d'usage.

Toutes les fois que les vers franchissent les limites du séjour qui leur est assigné pour se porter dans des organes qui ne sont point accoutumés à leur présence, ils occasionnent constamment des accidens plus ou moins graves. Que l'ascaride lombricoïde, abandonnant l'intestin grêle, remonte dans l'estomac, et il déterminera des convulsions, des douleurs épigastriques, des nausées, des vomissemens, qui ne cesseront que quand il aura été expulsé par la bouche, ou qu'il sera retourné aux lieux d'où il venait. L'an passé, on amena à l'hôpital des enfans un jeune garçon affecté d'une maladie de peau. Un jour, il se plaint de coliques horribles dans la région de l'estomac; on l'examine avec soin; et ne trouvant ni tension, ni sensibilité du ventre, pas de fièvre, en un mot, rien qui dénotât une inflammation, on crut avoir affaire à une affection nerveuse: on prescrivit, en conséquence, des bains, des lavemens opiacés, un cataplasme sur le ventre, et une potion calmante. Le malade succomba pendant la

nuit. A l'ouverture du corps, le cerveau et la moëlle épinière furent trouvés sains, ainsi que les viscères thorachiques et abdominaux ; les intestins ne présentaient aucun signe de maladie ; il y avait seulement dans le canal cholédoque deux lombrics à demi-engagés ; l'un se dirigeait vers la vésicule, l'autre pénétrait dans le foie par le canal hépatique. Je dois cette observation intéressante à l'obligeance de M. *Guersent* fils ; ce cas est le seul qui se soit présenté à M. son père à l'hôpital des enfans. Les commentaires de Leipsick en contiennent un autre à peu près semblable ; on y fait mention de trois ascarides qui s'étaient introduits dans la vésicule biliaire par le canal cholédoque. — La pénétration de ces vers, dans les voies respiratoires, provoque une toux violente et continue, qui cesse quand ils sont expulsés. *Bremser* rapporte un cas où une vieille femme rendit par le nez un petit ascaride de trois pouces environ de long. La malade pendant le séjour de ce ver dans les fosses nasales, avait éprouvé de violens maux de tête.

La perforation des intestins est l'accident que l'on doit le plus redouter de la part des ascarides. Les observations de ce fait fourmillent dans les auteurs ; mais, pour peu qu'on les lise avec attention, on voit presque constamment qu'il s'agit de perforations à la suite de gangrène, d'ulcérations, de plaies, dans lesquelles les vers jouent un rôle tout-à-fait passif. *Rudolphi* et *Bremser*, considérant que les tubercules des ascarides sont mous, et qu'ils ne possèdent pas d'autres armes propres à ronger les tissus, en ont conclu qu'il leur était impossible de perforer les intestins. M. *de Blainville* pense que leurs valvules présentent des bords assez durs et tranchans, que leur extrémité antérieure peut, comme dans les vers de terre, s'ériger et se roidir assez pour percer l'intestin, surtout quand il a été préalablement ramolli par l'inflammation, ou qu'ils se sont engagés dans quelque orifice des glandes de *Peyer* —. M. *Gauthier de Claubry* est fortement d'avis que les vers peuvent perforer l'intestin ; il prétend même que chacun d'eux sort par une ouverture particulière. — M. *Fischer* a trouvé dans le cadavre d'une vieille femme, qui s'était laissée mourir de faim, le cœ-

cum percé de deux trous ronds, l'un avait déjà livré passage à un ascaride qui était tombé dans le péritoine ; l'autre contenait un second ver à moitié sorti. Il n'est pas facile de décider la question avec une certitude absolue ; il faut avouer cependant que l'observation de M. *Fischer* est bien propre à faire admettre la possibilité de la perforation des intestins par les ascarides. Le fait est incontestable pour les Echinorhynques, qui se fixent dans les parois intestinales, et qui les traversent quelquefois pour aller s'attacher au péritoine ou à l'épiploon, etc.

Quand on s'est assuré, autant qu'on peut le faire, que les accidens qu'éprouvent les malades sont dus à la présence des vers, on doit les combattre avec les moyens que l'art possède en son pouvoir : ils sont en grand nombre. La fréquence des affections vermineuses est incomparablement plus grande dans les colonies qu'en France, si l'on en juge par le nombre des traitemens préservatifs et curatifs que l'on administre bon gré malgré aux enfans, dans le cours de chaque année. On se sert de préférence d'un certain nombre de médicamens indigènes du pays, ou tout au moins du continent américain, dont l'expérience a sanctionné l'efficacité. Au premier rang se trouvent les pois à gratter ou les gousses du *dolichos pruriens* Lin. (légumineuses, Juss.) Elles sont couvertes de poils courts, rudes et d'une couleur rousse, qui s'en détachent avec facilité. Appliqués sur la peau, ils y occasionnent un chatouillement bientôt suivi de démangeaisons très-vives. Son usage paraît très-ancien. Dans la crainte qu'il n'exerce sur l'intestin l'action irritante qu'il produit sur la peau, on l'administre à la dose d'une cuillerée de poils dans une bouteille de mélas ; on en donne pendant trois jours trois cuillerées dans le courant de la journée. Un autre mode de préparation consiste à mettre dans une bouteille trois à quatre gousses, et à verser sur elles parties égales d'eau et de mélas sans agiter. On l'administre de la même manière, mais pendant neuf jours consécutifs ; après chaque cuillerée, on fait prendre au malade une bouchée de pain, afin d'entraîner les poils qui peuvent rester dans la bouche ou le gosier. On peut encore incorporer les poils

dans du savon et en faire des bols gros comme le bout du petit doigt ; on en donne trois par jour. De quelque manière qu'on fasse prendre le pois à gratter, son usage est toujours suivi de l'emploi d'un purgatif, tel que l'huile de Ricin dans du lait et du café, mélange détestable, dont le souvenir provoque encore chez moi des nausées. Pourquoi ne pas la donner dans du bouillon gras? Est-ce sur l'intestin ou sur les vers que ce médicament agit ? C'est ce que j'ignore. Il jouit d'un grand crédit aux Antilles, et paraît le mériter ; car on dit qu'il expulse les vers, et en particulier les ascarides, toutes les fois qu'il s'en trouve dans l'intestin. C'est à la bonté de ma compatriote, madame *Chartran*, que je dois ces détails. Qu'il me soit permis de l'assurer ici de ma reconnaissance éternelle pour la bienveillance et l'attachement sincères dont elle a, ainsi que son respectable mari, donné tant de preuves à ma famille et à moi-même.

On se sert aussi avec avantage du jus exprimé des feuilles du *chenopodium anthelminthicum* Lin. (atriplicées, Juss.). C'est ce qu'on appelle, je crois, fort improprement aux Antilles, *semencontra*. Le docteur *Chervin* m'a appris que, depuis quelque temps, on employait avec beaucoup de succès l'huile essentielle, extraite des fruits de cette plante, à la dose de quelques gouttes, aux États-Unis et à la Guadeloupe.

Le *spigelia anthelmintica* Lin., vulgairement l'herbe à la Brainvilliers, et le *spigelia marylandica* Lin. (gentianées, Juss.) sont aussi employées comme vermifuges. La seconde, au dire de *Bergius*, est la plus efficace. Toutes deux sont douées d'une grande énergie et doivent être administrées avec prudence. On les donne en poudre, à la dose de dix grains pour un enfant, de vingt-quatre à trente-six grains pour un adulte, et en infusion à la dose de demi-gros pour les enfans, et de deux à quatre gros pour les adultes, dans une pinte d'eau.

— Le suc de papayer, *carica papaya* Lin. (cucurbitacées, *Juss.*) ne se donne point contre les vers, à raison de son excessive âcreté. On se contente d'en faire manger aux enfans le fruit et les graines : certainement c'est le plus agréable des vermifuges.

— Indépendamment de ces moyens, qu'on emploie plus particulièrement aux colonies, on y fait aussi, comme en Europe, usage de l'ail, *allium sativum* Lin. (liliacées, *Juss.*), mangé cru, haché dans l'huile, bouilli dans du lait; on en donne aussi le jus à la dose de quelques gouttes, sur un morceau de sucre.

— *Semen contra. Artemisia judaïca* Lin. (corymbiferès, *Juss.*) *Bremser* le donne récemment recueilli, et grossièrement pulvérisé, tous les matins, en quantité égale à celle que peut contenir le creux de la main; peut être remplacé par la tanaisie commune, *tanacetum vulgare* Lin., l'absinthe, *artemisia absinthium* Lin.

— Mousse de Corse, *fucus helminthocortos*, Decand. (algues, *Juss.*) En poudre ʒj à 3j décoction, demi-once dans suffisante quantité d'eau; faites réduire jusqu'à ce qu'il ne reste que quatre onces; se donne aussi en gelée

— Camphre : un des médicamens les plus recommandés contre les vers. *Moscati* le préfère à tous les autres vermifuges; il en fait dissoudre un demi gros avec un gros de gomme arabique dans une livre d'eau, et fait prendre ce liquide par cuillerée.

— Mercure. *Baglivi* conseille de faire infuser une once de mercure coulant dans trois onces de décoction de chiendent, et dans autant de décoction de pourpier; on remue et on décante. — Le proto-chlorure s'administre aussi à la dose ordinaire.

— Indépendamment de ces médicamens, auxquels on accorde une action spéciale sur les vers, on emploie encore contre les ascarides de véritables purgatifs, tels que le jalap, la rhubarbe, l'aloès, l'émétique en lavage, les sels neutres, les drastiques même. Parmi tous ces médicamens, *Bremser* préfère le jalap.

— On a essayé aussi, avec plus ou moins de succès, de chasser les ascarides avec des substances solides, agissant mécaniquement comme le zinc en limaille ou en grains, le vif-argent.

— Les enfans se refusent souvent avec opiniâtreté à prendre des vermifuges dont l'odeur et le goût ne sont généralement rien moins qu'agréables. On a essayé de les abuser par des dragées, des biscuits

anthelmintiques; mais ces moyens ne remplissent pas le but qu'on se propose. Car de deux choses l'une : ou ils sont trop sucrés, et le principe actif, qui s'y trouve en petite quantité, n'agit point alors; ou ils ne le sont pas assez pour masquer la saveur des substances médicamenteuses, et l'enfant, dont le goût est exquis, les rejète aussitôt. Les lavemens conviendraient dans ce cas, si les enfans voulaient se prêter à les prendre, et s'ils n'agissaient pas sur un point si éloigné du séjour des vers. C'est alors qu'on doit recourir à l'emploi des moyens externes. *Rudolphi* recommande en pareil cas des frictions sur le ventre avec l'huile de cajeput. — *Brera* conseille le liniment suivant : prenez fiel de bœuf, savon de Venise, de chaque un gros, mêlez et ajoutez huile de tanaisie, suffisante quantité; autre du même auteur : éther sulfurique, six onces; ail pilé, une once; camphre pulvérisé, un gros. — Plus communément on dissout quatre gros de camphre dans quatre onces d'huile d'olive; on chauffe, et on trempe des compresses qu'on applique sur le ventre. — Enfin, on a vanté les bains faits de fortes décoctions de plantes amères, telles que la tanaisie, l'armoise, l'absinthe.

On doit encore recourir à l'emploi des moyens externes, dans le cas où une phlegmasie des organes digestifs ferait craindre l'administration des anthelmintiques à l'intérieur.

Ce serait peu d'avoir déterminé l'expulsion momentanée des vers, si on ne s'opposait a leur reproduction, en changeant l'état général du sujet, en corrigeant la disposition vicieuse qui a donné naissance à ces parasites. On doit donc surveiller le régime du malade, et lui donner une nourriture saine et même un peu excitante; l'emploi des ferrugineux et des amers est ordinairement suivi d'heureux résultats, surtout chez les individus lymphatiques. — Il n'est pas rare de voir les lombrics persister dans l'enfance malgré l'usage continuel des vermifuges, et disparaître spontanément à l'époque de la puberté.

ORDRE IV. CESTOIDES.

Genre Bothriocéphale, *Bothriocephalus*. — Corps allongé, déprimé, articulé, tête arrondie ou subtétragone, pourvue de deux ou quatre fossettes opposees. — Les bothriocéphales se trouvent dans les poissons, les oiseaux, rarement dans les mammifères.

Une seule espece chez l'homme. Tœnia humain, non armé, *Brera;* tœnia large, Cuv.; *tænia lata*, Bloch., Gmel., Rud.; Bothriocéphale de l'homme, Delam; *bothriocephalus latus* Brems. — Se trouve dans les intestins des habitans de la Pologne, de la Russie, de la Suisse, et de quelques contrées de la France.

Corps plat, mince, s'élargissant de la tête à la queue; les premières articulations ont souvent moins d'une ligne, tandis que celles de la partie moyenne du corps peuvent avoir six et même douze lignes de largeur. La longueur totale varie selon l'âge du ver; elle est ordinairement de dix-huit à vingt pieds. Si l'on en croit *Goeze* et *Boerhaave*, elle peut aller à soixante et même à trois cents aunes. — Sa couleur n'est jamais d'un blanc pur, elle passe au gris quand on le met dans l'esprit de vin; de là, le nom de tœnia grisea qui lui a été donné par *Pallas*. — Tête oblongue, dépourvue de suçoirs arrondis et de crochets, présentant de chaque côté une fossette allongée, que *Rudolphi* considère comme des espèces de bouches. *Bremser* pense au contraire que c'est à l'extrémité antérieure du corps et entre les deux fossettes que se trouve la bouche, comme cela se voit distinctement dans le bothriocéphale du *pleuronectes maximus*. Cou nul ou peu distinct de la tête; les premières articulations sont très-ridées; elles acquièrent successivement plus de largeur, et vers le milieu du corps elles représentent un carré long : les dernières sont oblongues, la terminale est arrondie. — Les jeunes Bothriocéphales se contractent quelquefois tellement, qu'au lieu de paraître articulés, ils sont ridés comme des lombrics : c'est ce qui les a fait appeler *rhytis, rythelmintus*, par *Zeder*. — Au milieu des articulations qui ont acquis tout leur developpement, on

aperçoit une dépression orbiculaire, une espèce de pore qui livre ordinairement passage à un petit dard que *Bremser* considère comme le pénis, et autour duquel se disposent les oviductes, en forme de fleurs. Quelquefois sur un certain nombre d'articulations on trouve derière la première ouverture, ou à côté d'elle, une autre plus petite ou aussi grande. Parmi les articulations, il en est qui présentent de petits corps arrondis, blancs, et des papilles jaunâtres : quand on ouvre ces dernières, on en fait sortir des œufs, figurés dans les planches de *Bremser*. Cet auteur pense que toutes ne sont pas fécondées; mais que celles qui le sont se flétrissent, deviennent brunes, et se séparent du corps à l'époque où les vers ont acquis tout leur développement : le corps des bothriocéphales se bifurque quelquefois, soit dans sa longueur, soit vers sa terminaison.

Tout ce qui tient à l'anatomie intérieure du bothriocéphale large est encore peu connu. C'est à *Bremser* que l'on doit la détermination ainsi que la dénomination de l'espèce propre à l'homme. Il a séparé définitivement le bothriocéphale large du tœnia cucurbitain avec lequel on l'avait long-temps confondu, en se fondant sur les différences que présentent ces animaux dans la conformation de la tête, la position de leurs pores, leurs dimensions et leur couleur. C'est surtout dans les adultes qu'on trouve le bothriocéphale; nous traiterons des signes de sa présence et du traitement qu'il réclame, à l'article du tœnia.

Genre Tœnia, *tænia*. — Corps déprimé, allongé, articulé, quatre suçoirs à la tête. Dans les intestins, le foie, la vésicule et les canaux biliaires des vertébrés.

Une seule espèce dans l'homme, vulgairement le ver solitaire, tœnia à longs anneaux, Cuv.; Tœnia cucurbitain, Delam.; *Tænia curcubitina*, Pallas.; *Tænia solium* Gmel., Rud. — Habite les intestins grêles de l'homme; extrêmement commun en Egypte et surtout au Caire, on le trouve dans toutes les contrées européennes ou le bothriocéphale n'existe pas. Ces deux vers n'ont jamais été vus dans la même personne. La dénomination de ver solitaire est mauvaise puisque *Bremser* en a rencontré trois dans la même personne, et que

Dehaen en a fait évacuer à une femme de trente ans, dix-huit en quelques jours.

Il n'existe point dans les collections d'échantillon complet de tœnia ; on n'en possède que des fragmens détachés spontanément ou par l'action des médicamens; leur longueur est assez communément de vingt à vingt-quatre pieds ; il en existe de beaucoup plus petits, on en cite aussi qui avaient quarante et même huit cents aunes de long. Il est probable que dans ces deux cas on avait mesuré des morceaux de plusieurs tœnias. Quoiqu'il en soit, on ignore encore qu'elles peuvent être les dimensions d'un tœnia parvenu à son maximum de developpement sans avoir rien perdu de son intégrité. La largeur de ce ver est variable ; à peine d'un tiers ou d'un quart de ligne vers la fin de la tête, elle augmente insensiblement et peut aller au milieu du corps jusqu'à quatre ou six lignes. Le plus ordinairement mince et transparent, il offre dans certains cas une épaisseur assez remarquable ; la tête très-petite se voit quelquefois à l'œil nu ; pendant la vie de l'animal, elle varie de forme ; après la mort, elle est tétragone et présente quatre suçoirs orbiculaires, opposés diagonalement; ils peuvent se remplir de matières fécales, et ont été pris, dans ce cas, pour des yeux. Quand la tête est allongée, on aperçoit entre les quatre suçoirs une protubérance convexe, percée d'une petite ouverture à son centre, et entourée d'un double rang de crochets dont l'existence n'est pas constante. Cou aplati, plus ou moins long, inarticulé, ne manquant jamais entièrement. Les articulations d'abord très-rapprochées et très-étroites grandissent et s'élargissent successivement; elles ont constamment plus de hauteur ou de longueur que de largeur, nous avons vu que c'etait l'inverse dans le bothriocéphale ; près des bords, et quelquefois dans toute leur longueur, on observe deux lignes blanches, placées l'une sur l'autre et considerées par *Rudolphi* comme des canaux alimentaires. *Bremser* a rencontré dans un cas un canal unique qui occupait le milieu du corps. On voit encore sur les bords des articulations tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, tantôt des deux à la fois, des protubérances papilliformes pourvues

dans leur milieu d'une ouverture qui communique avec les oviductes qui constituent presque tout l'appareil génital, et qui affectent, comme le dit *Bremser*, une disposition phytoïde. Ces pores, différens par leur position de ceux des bothriocéphales, ne paraissent donner issue qu'aux œufs, et ne point servir à la nutrition de l'animal. *Bremser* n'a point encore vu sortir par les pores latéraux du tœnia de l'homme les filamens qu'il a observés dans les tœnias des oiseaux aquatiques, et qu'il considère comme l'organe excitateur mâle.

On avait, il y a peu de temps encore, des idées singulières sur les tœnias. *Linné* niait l'existence de leur tête; *Blumenbach* considérait leurs anneaux comme autant d'animaux distincts, et le ver était pour lui un animal composé, une espèce de zoophyte. Ce savant homme a abandonné depuis cette opinion. *Carlisle* prétend que chaque articulation peut vivre séparément et reproduire un nouveau tœnia. Une observation rigoureuse a prouvé l'inexactitude de toutes ces suppositions et les a fait rejeter.

Un point intéressant dans l'histoire des tœnias, c'est de savoir s'ils sont doués de la faculté de régénérer leurs parties perdues. On la leur accorde généralement, et on explique ce phénomène par la formation de nouvelles articulations 1.° à la tête, 2.° à la queue, 3.° dans l'intervalle de deux articulations; 4.° enfin par la division d'une articulation en plusieurs autres. *Bremser* combat ces quatre hypothèses, et rejette surtout les deux dernières. Il leur en substitue une autre qui paraît plus plausible. Il n'admet point la régénération des parties perdues, et suppose que les différentes parties des tœnias s'accroissent, non pas simultanément, mais successivement, en procédant de la queue à la tête. La partie postérieure du corps, constamment plus grosse que l'antérieure, se détache la première spontanément, ou par l'effet des médicamens, sitôt qu'elle a atteint le maximum de son développement, et que les œufs dont elle est chargée sont parvenus à leur maturité. La partie du ver qui se trouvait avant elle, se dévoloppe à son tour, et tombe, ainsi de suite, jusqu'à ce que le ver ait parcouru le terme de son existence, et effectué le développe-

ment successif de toutes ses parties. Le même auteur observe judicieusement qu'on aurait tort de croire que le tœnia existe toujours dans le canal intestinal d'un homme, par la seule raison qu'il aurait rendu beaucoup d articulations sans tête; parcequ'elle peut se détacher avec un très-court fragment, et se perdre à cause de sa petitesse dans l'abondance des matières. Il cite un cas ou un examen attentif lui fit découvrir dans les selles d'un homme une tête de tœnia jointe à un morceau d'un pouce de long.

Avant que de prescrire aucun traitement contre les cestoïdes, on doit faire tous ses efforts pour s'assurer de leur présence, parce que trop souvent on a tourmenté de malheureux malades et compromis leur vie, sous prétexte de les débarasser d'un bothriocéphale ou d'un tœnia qu'ils n'avaient pas. Ils s'annoncent à peu près par les mêmes signes que les autres vers, et ce n'est guère que par la sortie de fragmens articulés que l'on reconnaît à quelle espèce d'ennemi on a affaire. On peut croire, selon *Bremser*, à l'existence du bothriocéphale, quand on trouve dans les selles de longues files d'articulation; celle du tœnia se reconnaît à la sortie d'articulations le plus souvent isolées, et semblables pour la forme à des graines de melon ou de concombre, d'où vient le nom de curcubitain que l'on a donné à ce ver.

On peut employer contre ces deux espèces de cestoïdes les moyens que nous avons indiqués au sujet de l'ascaride lombricoïde : comme cependant ils sont plus difficiles à expulser que les autres vers, parce qu'ils jouissent de la faculté de se coller aux parois intestinales et d'y adhérer avec plus ou moins de force, on les combat par des moyens beaucoup plus énergiques, et on a même organisé contre eux un système raisonné d'attaque.

L'expérience semble avoir prouvé qu'il y a un certain nombre de substances qui exercent sur les vers qui nous occupent une action délétère spéciale; tels sont l'eau très-froide, prise à haute dose, *Rosenstein;* l'eau chargée de sels neutres, *Pallas*, *Goeze;* l'éther sulfurique, *Bourdier;* le zinc en grains ou en limaille, *Alston*, *Bloch;* la racine pulverisée de valériane sauvage, *Stoerck*, *Lagene;* le geoffrea ou *geof-*

froya surinamensis Schwartz (écorce) ; la cévadille, *Seeliger ;* le brou et l'huile de noix, Andry ; la racine de fougère mâle, *aspidium filix mas* Schwartz ; moyen très-anciennement connu, puisque *Galien* et *Pline* en font mention ; excellent contre le bothriocéphale qu'il expulse complètement, il est beaucoup moins efficace contre le tœnia. Pour que ce médicament agisse avantageusement, il faut qu'il soit d'une bonne qualité et fraichement pulvérisé. *Bremser* l'emploie, sinon pour détruire entièrement le tœnia, du moins pour constater sa présence ; en conséquence, il le donne le matin à jeun à la dose de deux gros, et une heure après il administre un purgatif ; quand le tœnia existe, il est bien rare que le malade n'en rende pas quelques portions. La racine de fougère est le principal moyen dans les méthodes de MM. *Alibert* et *Dubois*. *Bourdier* l'associait à l'éther qu'il donnait à la dose d'un gros par la bouche et en lavement. — On considère encore comme des spécifiques contre les cestoïdes, le pétrole, Foumace ; l'huile essentielle de bergamotte, à la dose de un ou deux gros dans du miel, un médecin italien l'huile essentielle de térébentine, très-employée en Angleterre. *Fenwick* l'administre à jeun à la dose de deux onces ; s'il ne survient pas de selles, il en fait prendre encore une ou deux onces. Ce moyen détermine rapidement, dit-il, l'évacuation du tœnia, et n'entraîne ordinairement aucun accident fâcheux.

Huiles empyreumatiques : ce sont elles qui d'après les expériences de *Rudolphi*, exercent l'action la plus éminemment délétère sur les vers en général. Huile animale de dippel, employée avec succès trois fois par jour à la dose de cinq à dix gouttes dans une tasse de bouillon, par le savant auteur de l'Histoire naturelle des entozoaires. — Huile empyreumatique de chabert, s'obtient en faisant un melange de trois parties d'huile essentielle de térébenthine, et d'une partie d'huile empyreumatique de corne de cerf ; on distille au bout de quatre jours dans une cornue de verre. Il faut la préserver du contact de l'air pour empêcher qu'elle ne s'altère, et ne devienne encore plus desagréable qu'elle ne l'est. *Rudolphi* et *Bremser* la vantent beaucoup, et la considèrent comme presque infaillible contre le tœnia.

Quand on suppose que le tœnia ou le bothriocéphale a été tué par l'emploi d'un ou plusieurs des médicamens que nous venons d'énumérer, on l'expulse par des purgatifs tels que les sels neutres, le mercure doux, l'huile de ricin. *Bremser* se sert habituellement de la racine de jalap, qu'il considère comme douée d'une action à la fois purgative et vermifuge. Il rejette l'emploi des drastiques, bien que préconisé par plusieurs auteurs.

L'expulsion des cestoïdes s'obtient en un temps qui varie de quelques heures à plusieurs semaines, suivant les méthodes employées; les plus longues sont aussi celles qui s'opposent avec le plus d'efficacité à la réproduction du ver. Après que les malades ont évacué leur parasite, on les tient pendant plus ou moins long-temps à l'usage des amers et des ferrugineux, ainsi que nous l'avons déjà dit au sujet des ascarides. On reconnaît qu'ils en sont entièrement débarrassés, quand, pendant trois mois consécutifs, ils n'en rendent aucune trace. Au bout de ce temps, quand le malade rend de nouveau des portions du tœnia ou de bothriocéphale, on doit considérer le ver comme le résultat d'une nouvelle formation, et non pas comme un descendant de ceux qui ont été détruits.

Parmi les méthodes innombrables de traitement qui ont été imaginées contre les cestoïdes par chaque médecin qui s'est occupé de l'étude de ces vers, nous nous contenterons d'en citer quelques-unes, et nous choisirons les plus nouvelles, et celles qui jouissent de la plus grande efficacité.

Méthode contre le bothriocéphale.

C'est au commencement de son règne que Louis XVI acheta de Mad. *Nouffer,* pour la somme de 18,000 livres la recette que son mari avait imaginée contre le tœnia large ou le bothriocéphale. Voilà en quoi elle consiste :

La veille du jour où le remède doit être administré, le malade, après

son dîner, prendra pour tout aliment une panade faite avec une once et demie d'eau commune, deux ou trois onces de beurre frais, deux onces de pain, avec quantité suffisante de sel pour l'assaisonnement. — Un quart d'heure après, on lui donne un biscuit avec un verre de vin blanc pur, ou détrempé avec de l'eau. — Dans le cas où le malade n'aurait point été à la garde-robe, ou bien s'il était habituellement constipé, il prendrait un lavement composé avec feuilles de mauve et de guimauve, de chaque une petite poignée; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau; mettez-y une pincée de sel commun, et après avoir coulé, ajoutez deux onces d'huile d'olive. Il tâchera de le garder le plus long-temps possible, et se couchera.

Le lendemain, le malade étant au lit, et huit ou neuf heures environ après la soupe, donnez-lui dans quatre à six onces d'eau de fougére ou de tilleul, deux à trois gros de fougère mâle cueillie en automne, et réduite en poudre très-fine. Il ne sera rien laissé dans le verre. Pour détruire le goût désagréable de cette boisson, on peut mâcher un morceau d'orange, se rincer la bouche avec un peu de liqueur, ou prendre une tasse de café à l'eau, chaud et bien sucré, comme le font les médecins de Genève, pour prévenir le vomissement. Si le malade ne pouvait garder la potion, il en prendrait une nouvelle dose quand les nausées seraient passées. — Au bout de deux heures, il se levera pour prendre en une ou plusieurs fois le bol purgatif suivant. Réduisez en poudre fine, panacée mercurielle sublimée quatorze fois, résine choisie de scammonee d'Alep, de chaque dix grains; gomme gutte bonne et fraîche, six à sept grains; mêlez le tout ensemble avec suffisante quantité de confection hyacinthe bien preparée; faites un bol. Après l'avoir pris, le malade boira par-dessus une ou deux tasses de thé vert peu chargé; quand la purgation commencera à faire effet, il prendra de temps à autre une tasse de thé, jusqu'à ce que le ver soit rendu. On peut lui donner alors un bouillon; il dîne légèrement, et se conduit, le reste du jour, comme quand on a pris médecine. — Le ver est ordinairement rendu avant l'heure du dîner; quelquefois il est entraîné apres le dernier repas. Quand l'effet

purgatif tarde à se produire, on l'accélère au moyen de deux à huit gros de sel de Sedlitz dissout dans un demi-verre d'eau tiède. Quand le ver file au lieu de tomber en pelotton, le malade doit rester à la garde-robe, sans exercer de traction sur lui, et boire du thé léger, un peu chaud, ou un verre d'eau de Sedlitz. — Quand le spécifique ou le bol ont été vomis en partie ou en totalité, on recommence le traitement en substituant seulement au bol un purgatif salin.

La méthode de madame *Nouffer* est la meilleure que l'on connaisse contre le bothriocéphale; on l'emploie de préférence à toutes les autres en Suisse. Nous avons déjà observé qu'elle échouait presque toujours contre le véritable tœnia.

Méthodes contre le tœnia cucurbitain.

Le savant auteur du Traité zoologique et physiologique des vers intestinaux de l'homme, le docteur *Bremser*, de Vienne, emploie avec le plus grand succès la méthode curative qui suit : pendant trois ou quatre jours, il administre matin et soir, une cuillerée à café de l'electuaire suivant : ℞. *Semina cinæ*, *S. tanaceti ruditus contusi* ʒ ß., *pulvis valerian. silv.* ʒ ij, *jalapp.* ʒ ß., — ʒ ij. *tartar. vitriolat.* ʒ j. ß., — ʒ ij. *oxymel scillitic.* q. s. *ut f. electuar.* d. s.

Au bout de quatre jours, on commence l'usage de l'huile empyreumatique de *Chabert*, à la dose de deux cuillerées à café, matin et soir, mêlée avec un peu d'eau. Pour faire passer le goût désagréable de ce médicament, on avale avec effort, après l'avoir pris, quelques gorgées d'eau pure, sans se gargariser; on peut encore mâcher un morceau de cannelle, ou un clou de gérofle. On doit éviter l'emploi des substances qui, comme les pastilles de menthe, provoquent des éructations. — Ce médicament détermine quelquefois des étourdissemens et l'irritation de l'estomac; on en diminue alors la dose. On combat avantageusement l'ardeur qu'il peut exciter dans les voies urinaires, au moyen de quelques verres d'orgeat, et d'une potion huileuse.

Quand le malade a pris deux à trois onces d'huile empyreumatique dans l'espace de six à douze jours, on lui donne le purgatif suivant : *Rec. pulv. rad. jalapp.* ℈. j. *fol. senn.* 3 ß, *tartar. vitriolat.* 3 j. *m. f. pulv. divid. in iij, vel.* IV *part. æquat.* d. s. ; en prendre toutes les heures un paquet, ou un demi-paquet toutes les demi-heures, jusqu'à ce que l'effet purgatif soit produit.

On revient alors à l'usage de l'huile, dont la quantité employée dans le cours d'un traitement, est de quatre à cinq et même de six à sept onces, quand le ver a résisté à beaucoup d'autres moyens.

Ce traitement est un peu long, mais son efficacité est presque certaine. Sur cinq cents individus, deux seulement ont eu besoin de le recommencer ; il ne cause d'ailleurs point d'incommodité, et n'entraîne aucun danger. Pendant sa durée, l'auteur n'impose point au malade de regime particulier, il lui recommande seulement de ne point faire abus des farineux, des légumes secs et des viandes grasses; quand la prédisposition à la formation des vers est evidente chez le sujet qu'il traite, il lui fait prendre pendant quelques semaines, après l'évacuation du parasite, trois ou quatre fois par jour, dans un peu d'eau ou de vin, dix, vingt, trente gouttes d'une teinture fortifiante, comme il l'appelle, faite avec *tinctur. aloes. composit.* pharmacop. austriac. 3 j. *tinctur. Martis pomat.* 3. j. M. d. S. — Le ver est rendu dans les premiers jours du traitement, non pas en longs morceaux, mais à moitié, ou même entièrement digéré ; de sorte qu'on a beaucoup de peine à reconnaître sa forme primitive dans les dejections.

Le docteur *Grundler* observe que l'électuaire anthelminthique de *Bremser* est moins désagréable à prendre, quand on l'associe à des substances solides, et qu'on le donne sous forme pilulaire. D'après des expériences faites sur lui-même, il trouve que la dose de l'huile anthelminthique est trop forte, et qu'il suffirait d'en donner pour commencer, une demi-cuillerée soir et matin. Son pharmacien, en mêlant deux parties de sirop de limon à une d'huile empyreumatique, est arrivé à corriger assez bien le goût désagréable de ce médicament

On peut encore, d'après lui, ajouter à l'huile de *Chabert*, au moment où on va en faire usage, une suffisante quantité d'une poudre vermifuge, pour en faire un électuaire qui, divisé par petits bols, pourrait être pris dans du pain à chanter.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup vanté l'efficacité de l'écorce de la racine de grenadier contre le tænia. M. *A. Chevalier* a lu à la Société de chimie-médicale, le 19 août 1825, une notice sur ce médicament, et sur le mode de son administration. Nous en extrairons les faits suivans. La veille du jour où on doit donner l'écorce, on fait prendre au malade une once et demie d'huile de ricin, avec autant de sirop de limon. Après avoir fait macérer pendant vingt-quatre heures dans 2 ℔ d'eau, 2 onces d'écorce concassée de racine de grenadier, on fait bouillir jusqu'à réduction de moitié; on passe, on divise en trois doses, que le malade prend de demi-heure en demi-heure le lendemain du jour où il a pris la potion huileuse. Quelquefois la première et la seconde dose déterminent le vomissement : ne craignez pas cependant d'administrer la troisième. Le malade ressent de légères coliques, fait quelques selles, et un quart-d'heure environ après la dernière dose, rarement plus tard, le ver est rendu.

Colin Makensie prétend que le docteur *Mongeny* a employé avec succès à Cuba, une plante très-commune dans ce pays, et connue sous le nom de *beaume*. M. *Grundler* pense que c'est la mentha pipérita. M. *de Blainville* la rapporte au contraire au genre balsamite, *balsamita suaveolens*. M. le professeur *Clarion*, qui a eu la bonté de faire des recherches pour arriver à la connaissance de cette plante, m'a assuré qu'il n'avait trouvé ni dans son herbier, ni dans les flores des Antilles, aucune espèce de menthe ou de balsamite. Cependant, si ma mémoire ne me trompe pas, je crois qu'il existe, et que j'ai vu à la Guadeloupe, une plante vulgairement appelée *beaume*, et dont l'aspect et le port ont beaucoup d'analogie avec ceux de la *mentha rotundifolia* Lin. Quoiqu'il en soit, on réduit les feuilles fraîchement cueillies en pâte, et l'on en prend à jeun trois onces, en y ajoutant

une certaine quantité de miel. Une heure après, on avale deux onces de miel pur; puis, d'heure en heure, une once de la même substance; au bout de six à sept heures, le tœnia est expulsé.

On se borne généralement contre les cestoïdes à l'emploi des moyens internes; on peut cependant les attaquer aussi par les moyens externes d'usage contre les ascarides. M. le professeur *Dubois* prescrit contre le tœnia le liniment suivant : broyez bien exactement trois à six bulbilles d'ail (vulgairement *gousses*), dans trois onces d'huile de vieille noix, ajoutez alcohol camphré deux onces, beaume de *Fioraventi*, eau des carmes, de chaque une once. Frottez le ventre plusieurs fois par jour avec ce liniment.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Quæcumque jejunæ multis diebus biliosâ vomitione rejiciunt, si neque uterum gerunt, neque febre detinentur, interrogabis nùm lumbricos rotundos unà cum vomitu refundant ; id enim, nisi fateantur, ipsis affuturum prædices. Potissimùm autem mulieres invadit hic morbus, deindè virgines, reliquos verò homines minimè. *De Morbis, lib.* 4.

II.

Autumnus, suâ feritate et malignitate, interaneorum animalia gignit, orisque ventriculi dolorem qui in hujusmodi morbis minùs infestus est. Lumbrici tenues, *ascarides* dicti, vespere maximè, cui analogiâ quâdam respondet autumnus, infestant. Affligunt verò ut plurimùm hâc diei parte non solùm doloris ratione qui tunc magis urget, sed suopte quodam impetu. *Ibid.*

III.

Ei qui lumbricum latum habet, toto quidem tempore nihil horrendum accidit ; cùm verò debilis exstiterit, ægrè reficitur. Si igitur, ut convenit, curatus fuerit, convalescit ; si verò non curetur, suâ sponte foràs non prodit : mortem autem non infert, sed ad senectutem usque comitatur. *Ibid.*

APHORISMES D'ANDRY.

IV.

S'éveiller avec surprise et alarme, particulièrement chez les enfans, est un signe certain des vers, ou de petite vérole. *Sect.* 3, *n.°* 5.

V.

Trois choses rendent nos corps sujets aux vers : le mauvais air, les mauvais alimens, et l'excès des bons. *Ibid.*, *n.°* 15.